

Charte d'utilisation du Blog du site www.chablis.fr

• Principe du Blog :

Ce blog est modéré a posteriori, c'est-à-dire que tous les messages sont lus après leur publication. Un délai de quelques heures à trois jours peut donc s'écouler avant qu'un message ne soit modéré.

Le modérateur surveille les discussions et les organise. Son rôle n'est pas de censurer mais de vérifier que les propos tenus sur les forums restent courtois, respectueux et surtout conformes aux lois en vigueur. Le modérateur effacera, dès qu'il en aura pris connaissance les messages :

- Insultants, diffamatoires...
- Publicitaire ou promotionnel
- Racistes, homophobes...
- Comprenant des adresses ou des numéros de téléphone
- Inintelligibles, hors sujets ou postés dans plusieurs discussions à la fois

Cette liste n'est pas exhaustive. Le BIVB se réserve le droit de supprimer des messages qui n'entreraient pas dans l'une de ces catégories.

• Responsabilité

Les utilisateurs sont seuls responsables des informations, messages, images et d'une manière générale de tout contenu qu'ils diffusent via le blog.

Le BIVB peut prendre l'initiative, sans mise en demeure préalable, de supprimer, en totalité ou partiellement, tout contenu diffusé sur le blog, si ce contenu est susceptible de porter atteinte aux lois et règlements en vigueur ou aux bonnes mœurs.

En cas d'abus répétés et en fonction des circonstances, le BIVB pourra porter plainte et/ou se constituer partie civile. Il tiendra à disposition de la justice les adresses IP des utilisateurs mis en cause.

• Droits d'auteur :

Rappel de la loi : Il n'est pas permis de faire du copier coller d'article intégral (parus sur un autre site ou un journal) sur le forum car c'est une atteinte au droit d'auteur, même avec les infos ci-dessous. En revanche, il est possible de faire une citation d'un article (article L.122-5 CPI = exception au droit d'auteur). Il faut alors mentionner le titre de l'article et le nom de son auteur. Il faut aussi mentionner la source de l'article.

Il est possible de faire un lien vers le site où se trouve l'article quand on fait une citation (le lien s'ouvre dans une nouvelle page, montrant bien ainsi qu'il s'agit d'un autre site).

- **Saisir le modérateur :**

Les utilisateurs du blog qui pourraient être surpris ou choqués par certains messages peuvent directement s'adresser au modérateur en envoyant un mail à florence.ragonneau@bivb.com .

- **Ce blog n'accueille pas les publicités, les annonces de manifestations, ni les petites annonces.**